CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98326** **VALABLE JUSQU'AU** **06/06/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Raison sociale : LOUBIERE CHARPENTES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/04/2024

Capital : 15 245

242 ROUTE DES LACS DU LEVEZOU
12290 TREMOUILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ

Siret : 414 209 395 00014

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 30106 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 337882D1247001 389499/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 337882D1247001 389499/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 65 74 10 66 **Fax :** 05 65 74 13 14

Portable :

Responsabilité légale :
FORESTIERE DU TARN (907 660 641)

Site Internet : http://loubiere-charpente.com

E-mail : compta@loubiere-charpentes.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 268 345 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2342	Fabrication et pose de charpentes en bois lamellé-collé (Technicité confirmée)	3	14/04/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 15:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.